

PRIX DE THÈSE 'VALOIS' JEUNES CHERCHEUR·E·S

Créé en 2017, le prix de thèse « Valois » jeunes chercheur·e·s distingue des thèses de doctorat pour leur qualité, leur originalité et leur apport essentiel aux politiques culturelles conduites par le ministère de la Culture.

Date limite de dépôt des candidatures : **jeudi 5 octobre 2017**.

Le prix de thèse «Valois» encourage de jeunes chercheur·e·s pour leurs travaux dans le domaine de la **recherche culturelle, quels que soient les disciplines et les champs culturels** : **patrimoines, création, médias et industries culturelles, et langues de France**.

Il s'inscrit dans la stratégie de recherche du ministère pour les années 2017-2020 et s' articule avec les priorités de la stratégie nationale de la culture scientifique, technique et industrielle.

Son objectif est de contribuer au partage des savoirs et de porter les résultats de la recherche culturelle à la connaissance de la société et des décideurs.

Ce prix est une aide à la première publication de la thèse de doctorat ou à la traduction d'une thèse de doctorat déjà publiée.

Les thèses doivent être rédigées en français. Elles doivent **avoir été soutenues entre le 1er janvier 2016 et le 30 juin 2017**, par des candidat·e·s âgé·e·s au plus de 35 ans au moment de la soutenance.

Pour l'année 2017, les prix seront accordés à des thèses de doctorat portant sur les politiques culturelles dans les trois catégories suivantes :

- Accès à la culture, transmission, éducation artistique et culturelle ;
- Culture et cohésion sociale, territoires et développement durable ;
- Création, créativité, innovation culturelle.

Ces trois catégories font écho aux orientations prioritaires définies par la Ministre de la Culture.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Retrouvez l'appel à candidatures sur la page dédiée du site du Ministère de la Culture.